

L'équipe ELITE est fière de vous présenter 2 reportages diffusés sur  dans l'émission

Sophie DAVANT :



présentée par



Chauves : la fin du problème !

Chroniqueuse : Laurence Dorlhac

Ce matin pour notre chronique beauté, c'est à vous Messieurs que l'on s'adresse ! C'est un problème qui peut gâcher la vie de certains hommes et même de certains couples : la perte des cheveux. Certains ont tout essayé, les lotions, les perruques.

Enfin aujourd'hui on a la solution ! Laurence va vous présenter une toute nouvelle manière de cacher un crane dégarni... Vous allez voir, c'est spectaculaire !

Nouvelle alternative pour les personnes (hommes ou femmes) qui perdent leurs cheveux : la dermofusion. Technique révolutionnaire qui permet de retrouver la sensation d'une chevelure fournie et naturelle.

Prix : à partir de 180€ par mois

Reportage tourné à l'institut Elite Hair International.
Pour tout renseignement :
Tel : 01 49 70 86 60
www.elite-hair.com

Un grand merci à Michel, témoin spécialement venu de Toulon pour le reportage.



28 septembre 2010



Vous pouvez regarder cette émission à cette adresse :

http://cestauprogramme.france2.fr/index-fr.php?page=article&id_article=4676&mode=video

2 décembre 2010



Belle malgré un cancer !

Chroniqueuse : Laurence Dorlhac



La maladie est une rude épreuve ! La plupart du temps pour les femmes atteintes du cancer, perte des cheveux et mauvaise mine s'en suivent. Mais aujourd'hui mesdames, Laurence Dorlhac vous propose d'égayer ce quotidien par des ateliers beauté pour rester belles, maquillée et coiffée pendant la maladie !

Les Ateliers de Serena : rencontres esthétiques à l'hôpital. Lieu d'échange, de discussion, de partage avec d'autres femmes confrontées à la maladie et bon moyen de se familiariser avec les perruques.

www.elite-serena.com

Vous pouvez regarder cette émission à cette adresse :

http://cestauprogramme.france2.fr/index-fr.php?page=article&id_article=4925&mode=video

FELICITATIONS à nos partenaires qui font parler de leurs Instituts grâce leurs actions dynamiques dans leur région :

Bravo à **Nicolas LEFEBVRE, SALON VOG COIFFURE**, qui a réussi son installation au sein d'un hôpital:

PARIS NORMANDIE.fr

18 novembre 2010

Instaurer un vrai lien

BIEN-ETRE. Un coiffeur s'est installé au cœur de l'Hôpital privé de l'Estuaire pour être au plus près des malades traités par chimio et leur proposer une reconstruction capillaire.



Au premier plan, Nicolas Lefebvre s'occupe d'Éveline, hospitalisée pour un mois (photo Stéphanie Jaume)

ELITE INSTITUT CAPILLAIRE
Mme Géraldine BOUR (57)

Le Républicain
Lorrain

15 novembre 2010

Vive l'entreprise au féminin

Le prix des Créatrices d'entreprises de l'AFFDU met en exergue le talent et la combativité de femmes pour sortir du chômage ou créer leur entreprise.

O n peut être admiratif devant le parcours de ces femmes qui font tout pour mener à bien leur projet d'entreprise. Elles se forment, s'organisent dans leur famille, gèrent leur petite société et travaillent sept jours sur sept. » Martine Lumbreaux, présidente de l'AFFDU, Association française des femmes diplômées des universités, se fait un plaisir de promouvoir, depuis dix ans, des femmes qui créent leur entreprise. Une action menée par l'AFFDU avec la BPLC et son responsable Patrice Ochem. Chaque année, ils établissent un palmarès des meilleurs projets et leur accordent un coup de pouce financier. En dix ans, ce concours a promu 31 lauréates. Seules deux ont arrêté depuis, une troisième a cédé son affaire. Les candidates sont souvent au chômage ou viennent d'être licenciées et veulent rebondir. D'autres, en invalidité, ne veulent pas être à la charge de la société et désirent vivre normalement. D'autres enfin, à l'approche de la quarantaine, accomplissent leur vocation. Cette année le jury a délibéré sur seize

projets ; huit dossiers ont été retenus et six lauréates récompensées. • Prix BPLC ce prix (1 000 €) va à Amandine Zimmerlé, qui a créé sa très petite entreprise SOS Micro Entreprise, en 2009 à Hauconcourt (57). Elle vend et assure des services de maintenance personnalisée dans l'informatique. Elle a recruté deux employées. Site internet www.sosmicro57.fr • Prix DRDFE ce prix (600 €) de la déléguée régionale aux droits de la femme et à l'égalité va conjointement à Sophie Vogel et Vanessa Remiatte, créatrices associées de Vanefi Conseil en avril 2009, société installée à Metz-Sébastopol. Une activité de cabinet de recrutement de cadres et de chasses de têtes. Site internet www.vanefi.com • Prix Medef le prix Medef Moselle (600 €) a été décroché par Radhia Mahieddine qui a créé en 2007 Foraps, à Thionville. Il s'agit d'une activité de prévention des pathologies professionnelles par la formation aux activités physiques et sportives. Elle propose aux entreprises des séances d'entretien physique pour des groupes de dix personnes. Des séances personnalisées après un audit des salaires concernés. Courriel m.foraps@yahoo.fr • Prix CGPME le prix

CGPME Moselle (600 €) va à Géraldine Bour qui a créé à Metz en février 2010 Elite Institute Capillaire. Une activité de vente, pose et adaptation de prothèse capillaire. Courriel bourgeraldine@orange.fr • Prix CMA le prix de la chambre de métiers et des artisans (600 €) a été décroché par Pelagie Pressager. Elle a créé en avril 2010 Chatbada, une hôtellerie pour chats à Senones dans les Vosges. Elle a une expérience de cinq ans de refuge animalier. Site www.pensionchatbadaetcompagnie.com « Si les hommes construisent des routes nous savons bien que les femmes nous montrent le chemin », a joliment lancé Serge Belvoix de la BPLC pour résumer l'esprit de ce concours lors de la remise des prix qui s'est déroulée au siège de la banque, à Metz.

B. K.

Prix de l'AFFDU : 10 années au service de la création d'entreprise au féminin

Le prix annuel des Créatrices d'entreprises de l'AFFDU met en exergue le talent et la combativité de femmes qui sortent du chômage ou de jeunes filles qui créent leur petite entreprise.

« On peut être admiratif devant le parcours de ces femmes qui font tout pour mener à bien leur projet d'entreprise. Elles se forment, s'organisent dans leur famille, gèrent leur petite société et travaillent sept jours sur sept » Martine Lumbreaux présidente de l'AFFDU, association française des femmes diplômées des universités se fait un plaisir de promouvoir depuis dix ans des femmes qui créent le

par l'AFFDU au côté de leur financier promoteur d'entrepreneuses sont au d'être lu. D'autres à la charge de la société et veulent se rendre utiles et vivre normalement. D'autres à l'approche de la quarantaine souhaitent accomplir leur vocation. Cette année le jury a délibéré sur 16 projets, un peu moins que les autres années, 8 dossiers ont été retenus, et 6 lauréates récompensées.

• **Prix BPLC :** Ce prix de 1 000 euros va à Amandine Zimmerlé qui a créé sa très petite entreprise, SOS Micro Entreprise en 2009 à Hauconcourt (57). SOS vend et assure des services de maintenance personnalisée dans l'informatique. Elle a recruté deux employées. Site internet : www.sosmicro57.fr

• **Prix DRDFE :** Ce prix (600 euros) de la Déléguée régionale aux droits de la femme et à l'égalité va conjointement à Sophie Vogel et Vanessa Remiatte, créatrices associées de Vanefi Conseil en avril 2009. Une activité de cabinets de recrutement de cadres et... chasses de têtes installée à Metz-Sébastopol. Site internet : www.vanefi.com

• **Prix Medef :** Le prix Medef Moselle (600 euros) a été décroché par Radhia Mahieddine qui a créé en 2007 FORAPS à Thionville. Il s'agit d'une activité de prévention des pathologies professionnelles par la formation aux activités physiques et sportives. Elle propose aux entreprises des séances d'entretien physique pour des groupes de dix personnes. Des séances personnalisées après un audit des salaires concernés. Courriel m.foraps@yahoo.fr

• **Prix CGPME de Moselle :** Le prix CGPME (600 euros) va à Géraldine Bour qui a créé à Metz en février 2010 Elite Institute Capillaire. Une activité de vente, pose et adaptation de prothèse capillaire. Courriel : bourgeraldine@orange.fr

• **Prix CMA :** Le prix de la Chambre de Métiers et des artisans (600 euros) a été obtenu par Pelagie Pressager. Elle a créé en avril 2010 Chatbada, une hôtellerie pour chats à Senones dans les Vosges. Elle a une expérience de 5 ans de refuge animalier. Site : www.pensionchatbadaetcompagnie.com

La remise des prix s'est déroulée le 4 novembre au siège de la BPLC à Metz en présence de Martine Lumbreaux de l'AFFDU et de Serge Belvoix de la BPLC qui rappelle que si « les hommes construisent des routes ce sont bien les femmes qui leur donnent le chemin ».

ENTREPRENDRE AU FÉMININ

« Si les hommes construisent des routes, nous savons bien que les femmes nous montrent le chemin », a dit Serge Belvoix, directeur de groupe à la Banque Populaire Lorraine Champagne, en ouverture à la cérémonie de remise des prix du concours Créatrices d'Entreprises. Le prix BPLC (1 000€) a été attribué à Amandine Zimmerlé qui a créé SOS Micro Entreprise à Hauconcourt. Le prix de la DRDFE (600€) a été conjointement à Sophie Vogel et Vanessa Remiatte pour le cabinet de recrutement de cadres Vanefi Conseil à Metz-Sébastopol. Le prix du Medef (600€) a été remis à Radhia Mahieddine qui a créé à Thionville l'entreprise Foraps, spécialisée en prévention des pathologies professionnelles. Le prix CGPME (600€) est revenu à Géraldine Bour et son activité de prothèse capillaire messine, Elite Institute Capillaire. Enfin, le prix CMA (600€) a été décerné à Pelagie Pressager pour Chatbada, une hôtellerie pour chats dans les Vosges.

LES AFFICHES
MONITEUR

10 décembre 2010

25 novembre
1er décembre 2010

la **Semaine**
METZ THIONVILLE MOSELLE